



# Journées thématiques Autour de Clairvaux Sur les pas de saint Bernard

Du vendredi 14 au dimanche 16 octobre 2022

Inscription jusqu'au 7 octobre 2022

Société Française d'Archéologie

5, rue Quinault | 75015 Paris

T. 01 42 73 08 07 | M. 06 41 17 36 07

Contact : Frédérique Bon [frederique@sfa-monuments.fr](mailto:frederique@sfa-monuments.fr)

Société  
Française  
d'Archéologie

# PRÉSENTATION

Sous la conduite de **Jean Mesqui, Philippe Plagnieux**  
et **Eliane Vergnolle**, avec la collaboration de **Clément Savary**

## Journées thématiques Autour de Clairvaux Sur les pas de saint Bernard

14-16 octobre 2022



Langres, cathédrale Saint-Mammès, le chœur  
(cl. Pierre-Louis Laget)

Ces journées thématiques nous conduiront dans quelques hauts lieux liés à saint Bernard : le site de l'abbaye de Clairvaux, récemment ouvert à la visite, l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, réplique architecturale de la grande abbatiale de Clairvaux (dite Clairvaux III), disparue à la Révolution, et la cathédrale de Langres, somptueuse version épiscopale de cette même abbatiale, mise en chantier par l'évêque Geoffroy de la Roche-Vanneau, ancien prieur de Clairvaux. Nous profiterons de notre séjour à Langres pour visiter la ville et ses fortifications.

En remontant le temps, nous nous rendrons sur les lieux de l'enfance de saint Bernard, à Châtillon-Sur-Seine, où nous visiterons la collégiale Saint-Vorles, église du début du XI<sup>e</sup> siècle dans la crypte de laquelle il eut sa vision de la Vierge, puis la collégiale Notre-Dame, qu'il fit ériger sur un modèle cistercien à l'intention des chanoines de Saint-Vorles ayant adopté une vie régulière. Le château de Montbard permettra pour sa part d'évoquer le rôle déterminant joué par la famille maternelle de saint Bernard aux débuts de l'ordre cistercien avec, notamment la fondation de l'abbaye de Fontenay. C'est par la visite de ce berceau de l'architecture cistercienne que se terminera notre périple, aux confins des départements de la Haute-Marne, de l'Aube et de la Côte-d'Or.

### Programme (sous toute réserve)

**Vendredi 14 octobre** : Langres, accueil à 10h45 devant la cathédrale

11h-12h30 : Saint-Mammès, cathédrale romane (É. Vergnolle)

14h-16h : visite de la ville, maison du Four du Chapitre, maisons Renaissance, façades maisons anciennes (service patrimoine de Langres)

16h-16h30 : collation offerte par Mme la Sous-Préfète de Langres

16h45 : présentation de la porte Romaine (A. Vaillant)

16h30-18h : visite des remparts (J. Mesqui, M. Covelli)

**Samedi 15 octobre**

10h-11h30 : Clairvaux, abbaye : le cellier (P. Plagnieux) et le réfectoire (C. Savary)

12h-14h : Déjeuner à Bar-sur-Aube (restaurant Le Cellier, sur réservation)

14h-15h : Bar-sur-Aube, église Saint-Pierre (P. Plagnieux)

16h30-18h : Montbard, le château de la famille de saint Bernard (J. Mesqui)

**Dimanche 16 octobre**

9h30-10h45 : Châtillon-sur-Seine, château ducal (J. Mesqui) et collégiale Saint-Vorles (É. Vergnolle)

11h-11h45 : Châtillon-sur-Seine, Notre-Dame (E. Vergnolle)

12h30-14h30 : Déjeuner à Montbard, (hôtel-restaurant de l'Ecu, sur réservation)

15h-17h : Fontenay, abbaye (P. Plagnieux)



Bar-sur-Aube, église Saint-Pierre, le chœur  
(cl. Pierre-Louis Laget)

# EN PRATIQUE

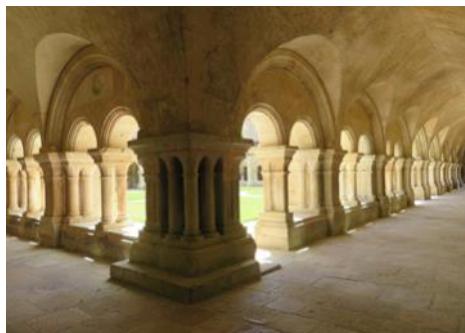
## Informations pratiques

### Début et fin des visites

- ⇒ Les participants ont rendez-vous le **vendredi 14 octobre à 10h45, à Langres, sur le parvis de la cathédrale Saint-Mammès**, pour la remise des appareils audiophones et des plaquettes documentaires.
- ⇒ Le départ du car est prévu le samedi 15 à Langres à 8h30 et le dimanche 16 à Montbard à 8h45.
- ⇒ Le car déposera les participants à la gare de Montbard TGV le dimanche soir à l'issue des visites (TGV direct pour Paris à 17h40)

### Transports, repas et hébergements

- ⇒ **Recommandation pour les personnes prenant le car** : l'hébergement est conseillé à **Langres** le vendredi puis à **Montbard** le samedi où la SFA a pré-réserve des chambres à l'hôtel-restaurant de l'Ecu situé 7, rue Auguste Carré, 21500 Montbard (03 80 92 11 66 ou [www.hotelecu-montbard.fr](http://www.hotelecu-montbard.fr))
- ⇒ Les déjeuners et le voyage en car sont en option et sur inscription (voir bulletin ci-après).
- ⇒ ATTENTION : le déjeuner du samedi 15 octobre à Bar-sur-Aube est limité à 48 couverts. Avant tout règlement, merci de vous assurer qu'il reste des places disponibles.



Fontenay, le cloître (cl. Eliane Vergnolle)

### Recommandations pour les personnes venant en train

- ⇒ Vous pouvez atteindre Langres en train à votre convenance, soit le 13 octobre, soit le 14 octobre. La gare SNCF se trouve au bas de la butte-témoin de Langres, donc loin du centre ville. Il existe une **navette** (de sept personnes) à la demande depuis la gare. **Le coût est de 1,80 € (à régler au conducteur en espèces, obligatoirement avec appoint)** ; il faut téléphoner un jour plein avant le déplacement pour réserver la navette au 0800 300 130 ; si la navette n'est pas réservée, **elle ne sera pas présente à la gare**.
- ⇒ Pour assurer le meilleur confort aux sociétaires, la SFA s'offre à assurer l'intermédiation avec le service pour ceux qui prendront **le train du 14 octobre à 6h35 arrivant à Langres à 9h23**. Pour ceux-là, **merci de nous indiquer le nombre des personnes concernées (voir le bulletin en page 4). Cette information nous est nécessaire le jeudi 12 octobre à 9h00 dernière limite** ; elle nous permettra de réserver les navettes en fonction du nombre, et à une personne présente à la gare de régler l'appoint directement en groupe.

## Conditions de vente

- 1) Pour les droits d'inscription, quatre tarifs vous sont proposés : « individuel SFA » et « couple SFA » sont strictement réservés aux sociétaires. Le tarif « non membre » s'applique à toutes les autres personnes, qu'elles soient seules ou en couple. Le tarif jeune est valable jusqu'à 35 ans et sur présentation d'un justificatif. Les options car et repas sont à tarif unique, quel que soit le statut.
- 2) Les frais d'hébergements, les repas hors ceux proposés en option, restent à la charge des participants, ainsi que leur frais de voyage jusqu'à Langres et retour à domicile.
- 3) Les options « repas » et « transport en car » sont sur réservation obligatoire et en supplément du droit d'inscription.
- 4) Les désistements et annulations doivent être signalés à la SFA. Dans tous les cas, tout remboursement se verra appliquer une retenue d'au moins 10 % correspondant aux frais de traitement de dossier.

# INSCRIPTION

## Participant(s)

M. Mme (Prénom, nom) : .....

N° SFA : .....

M. Mme (Prénom, nom) : .....

N° SFA : .....

*Coordonnées à renseigner seulement si vous n'êtes pas sociétaire ou si vos coordonnées ont changé :*

Adresse : .....  
.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone / Mobile : .....

Courriel : .....

Fait à : .....

Le : .....

Signature :

### Droits d'inscription

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Individuel sociétaire : <b>120 €</b>  | <input type="checkbox"/> Jeune -35 ans sociétaire : <b>60 €</b>   |
| <input type="checkbox"/> Couple (2 sociétaires) : <b>180 €</b> | <input type="checkbox"/> Individuel NON-sociétaire : <b>150 €</b> |

**Transport en car :** Samedi et dimanche (tarif pour les 2 jours)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Tarif individuel : <b>35 €</b> | <input type="checkbox"/> Tarif couple : <b>70 €</b> |
|---|---|

**Déjeuner :** Samedi 15/10 au restaurant Le Cellier à Bar-sur-Aube

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Tarif individuel : <b>35 €</b> | <input type="checkbox"/> Tarif couple : <b>70 €</b> |
|---|---|

**Déjeuner :** Dimanche 16/10 au restaurant de l'hôtel de l'Ecu à Montbard

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Tarif individuel : <b>35 €</b> | <input type="checkbox"/> Tarif couple : <b>70 €</b> |
|---|---|

**TOTAL :** ..... €

Indiquez ici le **nombre de personnes** souhaitant prendre la **navette gare-centre ville de Langres** le vendredi 14 octobre à 9h23 :

Prévoir le règlement de ce service (1,80 € par personne) aux représentants de la SFA, dans le courant de ces journées thématiques (merci de préparer l'appoint !)

### Règlement

- |   |
|---|
| <input type="checkbox"/> Par chèque à l'ordre de la SFA   |
| <input type="checkbox"/> Par virement au compte ci-après :<br><b>CIC PARIS PEREIRE / RIB : 30066 10857 00020086001 22</b><br><b>IBAN : FR76 3006 6108 5700 0200 8600 122 / BIC : CMCIFRPP</b> |
| <input type="checkbox"/> Par carte bancaire (sur demande)   |

## Modalités d'inscription

Bulletin à retourner accompagné du règlement, le **vendredi 7 octobre au plus tard** à la Société française d'Archéologie, 5 rue Quinault, 75015 Paris  
ou par courriel à [frederique@sfa-monuments.fr](mailto:frederique@sfa-monuments.fr)

Pour tout renseignement : Frédérique Bon | 01 42 73 08 07 ou 06 41 17 36 07 | [frederique@sfa-monuments.fr](mailto:frederique@sfa-monuments.fr)